



## DES RÉSIDENCES AVEC DES SERVICES HÔTELIERS



➤ Créées à l'initiative du 1% Logement, **les Résidences Montempo** proposent une solution de logement, alliant le confort à la souplesse d'accès d'un hébergement hôtelier.

### ➤ Votre demande de réservation traitée en 24h

Ces résidences sont accessibles sans aucune démarche administrative, ni conditions d'éligibilité, aux salariés en formation, mutés, en premier emploi, en situation délicate...

### ➤ Des «Apparthôtels» prêts à habiter

Le studio type pour une personne est spacieux ; le locataire y dispose de :

- un espace de vie : avec un canapé convertible, un téléviseur écran plat, des rangements et un plan de travail,
- un espace cuisine : composé d'une kitchenette équipée (réfrigérateur, micro-ondes, vaisselle),
- un espace salle de bain : comprenant une douche, une vasque et un WC.

Les espaces communs comprennent : un espace petit-déjeuner, un accès sécurisé, une bagagerie, un local vélo.

### ➤ Des services hôteliers inclus

Les locataires bénéficient de **nombreux services** : accueil, nettoyage régulier, fourniture de linge, de produits de toilette et d'entretien, d'eau et d'électricité, télévision et accès Internet Wifi. Certains **services à la carte** sont aussi proposés en option : laverie, petit-déjeuner, distribution automatique de boissons et plats cuisinés, nettoyage supplémentaire, location de vélos.

### ➤ Deux résidences viennent d'ouvrir

En janvier 2009, deux résidences ont ouvert leurs portes à Evry (91) et Goussainville (95), comptabilisant respectivement 100 et 79 studios. Facilement accessibles par le RER D, elles sont situées à proximité des lieux de vie, des commerces et des emplois.

### ➤ Un tarif Privilège grâce au Gic

Les salariés d'entreprises cotisantes bénéficient d'un tarif Privilège 1% Logement, incluant des services de confort. Pour un séjour de 7 nuits, prix à partir de 266 € au lieu de 308 €. Pour en bénéficier, indiquez le **Gic** dans la case «Nom du collecteur 1% Logement», lors de la saisie de votre demande. Plus d'informations sur [www.montempo.fr](http://www.montempo.fr)

### ➤ Les aides complémentaires du Gic

■ **Les aides LOCA-PASS** : le Gic finance la caution (dépôt de garantie) exigée à l'entrée dans les lieux par le bailleur, sous forme de prêt remboursable mensuellement sans intérêt. Le Gic se porte également caution du paiement du loyer dans la limite de 18 mois maximum de loyer et charges locatives. La demande d'aides LOCA-PASS doit parvenir au Gic dès que le logement est trouvé.

■ **L'aide MOBILI-PASS** : Cette subvention de 1600 € (ou 3200 € avec accord de l'entreprise) couvre 6 mois de loyer et charges en cas de double logement, ainsi que certaines dépenses liées au changement de logement.

Plus d'informations et saisie en ligne sur : >> [www.gicdirect.fr](http://www.gicdirect.fr)

## Contact

Appelez le conseiller locatif de l'agence Gic la plus proche

Coordonnées sur :

[www.gic.fr](http://www.gic.fr)